



A l'attention du RECTORAT – UNIGE

Le Conseil participatif de la Faculté des lettres souhaite remercier le Rectorat de l'intérêt porté aux organes facultaires, signe de l'importance que ceux-ci revêtent dans le fonctionnement démocratique de l'institution. Cependant, il ne se considère pas en mesure de formuler des propositions qui soient valables pour l'ensemble de l'institution : chaque faculté a en effet ses spécificités, et il souhaite que ces différences soient prises en compte dans l'élaboration de changements qui concerneront tous les membres de notre Université. C'est pourquoi il souhaite déléguer la formulation de propositions spécifiques à l'Assemblée de l'Université, où cette diversité est représentée, ainsi que soutenir et adhérer à la motion que celle-ci a adoptée à l'unanimité lors de sa séance du 17 juin 2020.

La diversité des expériences et des nécessités étant cependant grande, le Conseil participatif souhaite formuler certaines remarques qui relèvent des spécificités des Sciences humaines et sociales, pour qu'elles puissent nourrir la discussion au niveau central.

- En premier lieu, il tient à souligner que, de même que les chercheurs en sciences naturelles doivent avoir accès aux laboratoires pour continuer leurs travaux, les membres de la Faculté des lettres ont besoin que l'accès aux bibliothèques soit garanti tout autant pour leurs recherches que pour leurs enseignements. L'accès aux ouvrages, *a minima* en garantissant le service de prêt aux étudiants, aux enseignants et aux chercheurs, est indispensable pour le fonctionnement de notre Faculté. De simples adaptations du fonctionnement des bibliothèques, comme l'augmentation du nombre maximal de volumes empruntables, le renforcement des services de numérisation, la garantie de places de travail pour les étudiants, l'adaptation des durées des prêts et le renforcement du système de rappels, pourraient faciliter grandement le fonctionnement de la Faculté en temps de crise et au-delà.

- De la même façon, il souhaite souligner que l'impact de la crise sur la capacité des chercheurs en Sciences humaines et sociales d'effectuer leurs travaux va bien au-delà des deux mois de fermeture de la Faculté. L'accès à la documentation de base de nombreuses recherches a en effet été coupé ; qu'il s'agisse de consulter des documents dans des fonds d'archives à l'étranger ou d'effectuer des travaux archéologiques, géographiques, ethnologiques ou autres, les actuelles limitations à la

circulation des personnes peuvent entraver les recherches pendant bien plus longtemps que les simples pics locaux de crise, et doivent être pris en compte dans toute analyse des effets que la présente crise a eu (et aura) notamment sur la recherche en général et les carrières de la relève en particulier.

- De plus, le Conseil participatif, tout en félicitant le rectorat et les décanats pour le travail déjà effectué, souhaite insister sur l'importance d'une communication efficace, accessible à toutes et tous, cohérente, et dans l'anticipation, qui puisse donner à tout un chacun la clarté sur les mesures à venir et la possibilité de s'organiser en conséquence.
- La crise étant encore loin de se terminer, le Conseil participatif est conscient que ces quelques propositions ne peuvent pas refléter l'ensemble des difficultés vécues et à venir. Il reste convaincu que la suite de la crise sera elle-aussi riche en enseignements, et demande au rectorat d'en tenir compte dans son enquête.

Le Conseil participatif
Faculté des lettres – *Novembre 2020*